

Bibliothèque municipale Les nouveautés de la rentrée



Retour en images
sur l'été !

p. 4

Aménagement
autour de l'Eglise

p. 6

L'enseignement primaire
à Roscoff au 19^{ème} siècle

p. 8

Bilan du Conseil
Municipal Enfants

p. 10





L'Édito du Maire

Notre station a reçu un afflux important de vacanciers, grâce à une promotion médiatique bien ciblée. Tous les bilans fournis sont positifs.

Nos labels touristiques nous permettent de nous démarquer face à une concurrence accrue et de conserver une place de choix.

Dans le domaine de l'hébergement ou de la restauration, les structures rattachées à une démarche de qualité font la différence, en confortant leur rentabilité et en renforçant leur image.

L'animation et la culture complètent avantageusement l'offre d'accueil.

Notre ville de Roscoff a été citée aux informations télévisées sur les chaînes nationales comme exemplaire dans sa lutte contre la prolifération des panneaux publicitaires par un règlement local de publicité avant-gardiste. Réalisé en 2011, celui-ci a permis le retrait de plus de 150 panneaux en entrée de ville.

Quatre années ont été nécessaires pour aboutir à l'application de cette réglementation afin de réduire la pollution visuelle de notre environnement et d'améliorer notre qualité de vie.

Cette action venait en complément des interventions menées au centre-ville depuis une dizaine d'années grâce à la ZPPAUP (zone de protection du patrimoine architectural urbain et paysager) qui imposait, par l'intermédiaire d'une charte locale, une réglementation stricte sur les enseignes, les devantures commerciales, les chevalets et interdisait la publicité. Ces documents ont ensuite été renforcés par un nuancier imposant une harmonie de couleurs suivant le bâti existant.

Notre ville de Roscoff s'est embellie et nous récoltons aujourd'hui les fruits du travail constant des équipes municipales qui se sont succédées, aidées par les différents services.

La rentrée scolaire vient d'avoir lieu. Ce magazine municipal vous donne des informations sur les écoles, la bibliothèque municipale ou encore les temps d'activités périscolaires.

Le conseil municipal des enfants finit son mandat et présente son bilan d'activités.

Bonne rentrée à tous.

Joseph Séité

Directeur de la publication : Joseph Séité

Rédaction : Mairie de Roscoff

Crédit photos : Mairie de Roscoff

Création de la maquette, réalisation et impression :
Imprimerie de Bretagne



Tirage : 3 000 exemplaires

Ce numéro de Roscoff infos est également disponible au format pdf sur le site de la ville : www.roscoff.fr

 [facebook.com/VilleRoscoff](https://www.facebook.com/VilleRoscoff)
 twitter.com/VilleRoscoff

Deuet ez eus un tamm mat a vakañsourien du-mañ, abalamour d'ar bruderezh a oa bet graet ervat er mediaoù. War vat emañ an holl gontoù hon eus bet.

Gant hol labelioù touristel e c'hellomp diskouez ez omp disheñvel diouzh hor c'hevezerien, a ya o niver war greskiñ, ha mirout ur plas a-zoare.

War dachenn an herberc'hiañ pe ar pretioù, ez eo ar frammoù stag ouzh un argerzh kalite a ra berzh ar muiañ : gounit a reont muioc'h a arc'hant ha bravaat a reont o skeudenn.

Gant ar buheziñ hag ar sevenadur ez eo klokaet brav ar pezh a ginnigomp d'an dud a zegemeromp.

Meneget e oa bet kêr Rosko e keleier ar chadennoù skinwel broadel evel ur skouer evit ar stourm a-enep ar panneloù bruderezh re stank. Graet eo bet gant reolennoù lec'hel penn a-raok a-fet ar bruderezh, lakaet war-sav e 2011. Ganto e oa bet gallet tennañ ouzhpenn 150 pannel war-dro kêr.

Ezhomm zo bet eus 4 bloaz evit lakaat ar reolennoù-se da dalvezout, bravaat hon endro ha gwellaat kalite ar vuhez.

Dont a rae an dra-se da glokaat ar pezh a oa bet graet e kreiz kêr abaoe un dek vloaz bennak zo gant an TGGSKA (takad gwareziñ glad ar savouriezh, ar c'hêrioù hag an ardremez). Lakaat a rae, dre ur garta lec'hel, reolennoù strizh evit ar panneloù kenwerzh, diaraogoù ar stalioù, ar panneloù pleg-dibleg, ha berzañ a rae ar bruderezh. Goude-se e oa bet klokaet ar reolennoù-se gant ur patrom livioù a redie an dud d'ober gant livioù a glote brav gant ar savadurioù a oa anezho dija.

Bravaet eo kêr Rosko, ha hiziv an deiz e eostomp frouezh labour dalc'hus an ti-kêr, skoazellet gant e servijoù.

An distro-skol a oa bet nevez zo. Er c'hannadig-mañ e kavoc'h titouroù diwar-benn ar skolioù, levraoueg kêr peotramant ar mareoù obererezhioù troskol.

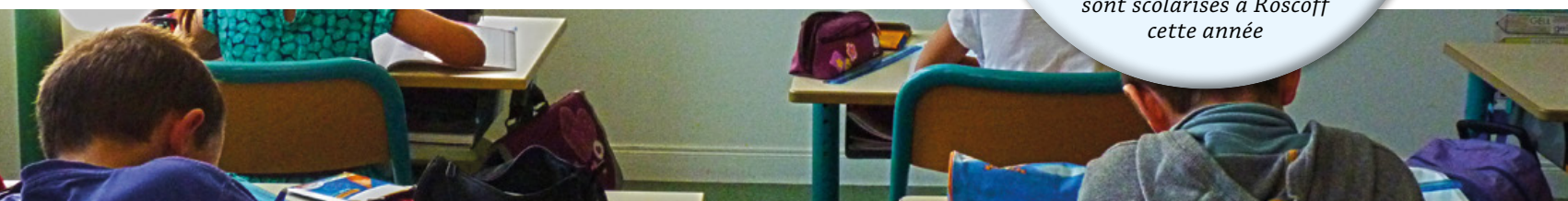
Echu eo e respet gant kuzul-kêr ar vugale, ha kinnig a ra bilañs e obererezh.

Un distro mat a hetan d'an holl.

Joseph Séité

218 élèves

*Stabilité positive
(115 à l'école Moguerou et
103 à l'école Ange-Gardien)
sont scolarisés à Roscoff
cette année*



La bibliothèque municipale

La bibliothèque municipale de Roscoff propose quelques nouveautés à l'occasion de la rentrée.



Nouveau ! la bibliothèque offre à chaque élève qui entre en CP un an d'abonnement gratuit.

Côté Pratique

Les horaires

- Mardi, jeudi, vendredi : de 15h à 17h30
- Mercredi et samedi : de 10h à 12h et de 14h à 17h
- Fermé lundi, dimanche et jours fériés

La bibliothèque municipale propose plus de 20 000 références :

- des romans, polars, BD, albums
- des magazines : Paris Match, Pleine Vie, Psychologie, Historia, Que Choisir...
- des magazines jeunesse : Astrapi, Pomme d'Api, Les Belles Histoires, J'aime Lire, Science et Vie Junior...
- le quotidien Le Télégramme est consultable même sans abonnement
- des CD et DVD
- un abonnement à la e-bibliothèque, offert par le Conseil Départemental

Des nouveautés en romans, polars, BD et albums arrivent très régulièrement (tous les deux mois environ). Les jeudis et vendredis, la bibliothèque accueille les enfants des écoles de Roscoff. La lecture et la consultation sur place sont gratuites. **Si vous voulez emprunter des livres et les ramener chez vous, il vous faut un abonnement.**

Questions à...

Marie HENRY,
responsable de la bibliothèque

Quelle est la grande nouveauté de cette rentrée ?

« Dès la rentrée 2015/2016, la bibliothèque propose des tarifs d'abonnement individuels, avec une carte de lecteur. »

La carte devient obligatoire ?

« Oui, elle devient nécessaire vu le nombre de personnes inscrites à la bibliothèque. Elle est indispensable pour que chaque lecteur soit clairement identifié à la borne de prêts. C'est d'ailleurs le même principe que la carte vitale ! »

L'abonnement individuel revient-il plus cher que l'ancien tarif familial ? :

« Non. L'abonnement pour un adulte coûte 14 € pour une année, 5 € pour un enfant. L'abonnement sera offert pour le 4^{ème} membre et au delà d'un même foyer. »

De plus, la ville a décidé d'offrir à tous les enfants de Roscoff qui entrent en CP une année de cotisation. C'est un message citoyen fort et symbolique : tu entres en CP, tu découvres les joies de la lecture et c'est gratuit ! »

La bibliothèque est intégrée dans les temps d'activités périscolaires ?

« Oui, depuis la 1^{ère} année où nous avons

fait découvrir le théâtre japonais ou « Kamishibai ». Cette année les enfants viendront par groupe le jeudi et le vendredi pour des découvertes thématiques (comment lit-on les mangas, les auteurs de l'Amérique du Sud, ...).

Le premier trimestre sera consacré aux auteurs invités à la Baie des Livres, le salon du livre pour la jeunesse de Saint Martin des Champs (27/28/29 novembre 2015). L'illustrateur Ronan Badel sera accueilli dans ce cadre à l'école Moguerou (CP-CE1-CE2) en association avec notre service. A la bibliothèque, nous aimons beaucoup Ronan Badel et plus particulièrement sa série « Emile », qui est vraiment très drôle. Les enfants se reconnaissent souvent dans ce personnage. »

Les autres projets de la bibliothèque ? :

Nous souhaitons continuer les « petits ateliers », activités pour les 7-12 ans qui se déroulent les mercredis après-midi pendant l'année scolaire, de 15h à 16h.

« Ta bibliothèque en pyjama » est maintenant une activité bien installée avec un public régulier. Cette session de contes va elle aussi continuer (le mardi soir de 20h à 20h30 pendant les vacances scolaires). Le public invité a entre 4 et 7 ans.

Le « comité de lecture » continue aussi. Les lecteurs qui le souhaitent peuvent nous rejoindre pour parler de livres qu'ils

ont aimés. Les rencontres s'effectuent une fois par trimestre, et nous éditerons en fin d'année un livret avec les conseils de lecture des roscovites. Pour l'instant, deux livres remportent tous les suffrages. Il s'agit de « Au revoir la haut » de Pierre Lemaître et « Les esprits de l'eau » de Christie Watson. »



Les petits ateliers créatifs remportent un franc succès auprès des 7-12 ans.



Suivez les activités de la bibliothèque sur le compte  **VilleRoscoff**

(Photos des nouveautés, activités diverses...)

GROS PLAN

sur juillet et août

▶ 11-12 juillet

Tour de France à la Voile

Organisé par ASO et la CCI de Morlaix, le Tour de France à la Voile est passé pour la 3^{ème} fois, par le port de Roscoff Blosson, pour la seule étape en Bretagne. Cette édition 2015 s'est déclinée autour d'un nouveau bateau plus petit, très sportif, souvent spectaculaire : le Diam 24, un trimaran de 7,50 m. Vingt-huit bateaux barrés par de grands navigateurs tels que Erwan Tabarly, Franck Cammas, Loïck Peyron, Vincent Riou se sont affrontés dans la baie de Morlaix, entre l'île de Batz et Primel. Du spectacle en mer mais aussi à terre avec la présence d'un village d'animations au port de plaisance.



▼ Du 11 juillet au 26 août

Carton plein cet été pour le Roskobus !

Chaque été, la ville de Roscoff propose aux habitants et touristes un service de navettes gratuites pour se déplacer plus facilement à Roscoff. Le service est désormais connu et apprécié puisque 26270 passagers (20970 en 2014) ont emprunté la navette durant l'été !



▲ Du 17 juillet au 14 août

Les vendredis du Port

Chaque vendredi, la ville de Roscoff a proposé un concert sur le vieux port. Rock, chanson française, musique bretonne, salsa...se sont succédés cet été pour le bonheur des estivants et locaux !

▼ Du 19 juillet au 16 août

Un dimanche au square

La commission animation a créé un nouveau RDV festif sur la commune. Le square Le Jeune, petit théâtre de verdure, situé à proximité de la Chapelle Ste Anne sur le vieux port a accueilli plusieurs spectacles gratuits durant la saison malgré une météo capricieuse : cercle celtique, danse contemporaine, hip hop, chansons...



▼ Du 5 juillet au 23 août

Exposition des Peintres Officiels de la Marine : 4 300 visiteurs et 34 ventes

Très belle fréquentation pour cette première exposition dans la bâtisse achetée par la commune et transformée en lieu d'exposition, entre l'Abri du Marin et le phare du vieux-port. Une réussite grâce à l'investissement de l'association Art et Culture et de Guy- Alain Lirin, coordinateur.



► Du 8 juillet au 19 août

Place aux Mômes

Le festival « Place aux Mômes » a trouvé cet été la partition pour un rire gratuit et subtil. Proposé par le Réseau Sensation Bretagne, le festival a définitivement trouvé sa place à Roscoff en proposant chaque été des spectacles drôles, sensibles, d'une très grande qualité !



▼ 28 juillet et 11 août

Traversées de la Baie du Laber

Le mauvais temps n'a pas empêché les 70 nageurs qui ont effectué la traversée de la Baie du Laber, de la Pointe de Perharidy jusqu'à la plage de Roch'Kroum soit 1000 mètres. Le record établi à 8.16 minutes par Kevin Everet sera à relever en 2016 !



▼ Samedi 1^{er} août

Roscoff fête la Mer

Morgane Abiven, patron-pêcheur, a trouvé des alliés pour relancer une fête maritime sur Roscoff. Aux côtés des pêcheurs à quai, plusieurs associations ont uni leurs forces pour proposer un programme convivial et festif : village marin, bénédiction de la mer, course à la godille...le concert du groupe Outside a ponctué en beauté cette belle journée !

▼ 2 et 3 août 2015

Départ du Tour du Finistère à la Voile

Encore une belle réussite pour les concurrents du fameux Tourduf ! Nautisme en Finistère, organisateur de l'épreuve, et les villes étapes dont Roscoff ont concocté à chaque escale une belle soirée avec des concerts de haut vol ! Une centaine de bateaux ont pris le large vers l'Aber Wrach le lundi 3 août au matin.



▼ 22 et 23 août 2015

Fête de l'Oignon de Roscoff

La Fête de l'Oignon a connu cette année encore une très bonne fréquentation. Les nouveautés mises en place par la commune (nouvelle disposition du village des Johnnies et nombreuses animations) ont apporté un nouveau souffle à cette 13^{ème} édition ! Les animations comme le concours de tartes, les ateliers de tressage ou encore la battle du tresseur le plus rapide ont ravi les estivants comme les locaux.



▼ Mardi 18 août 2015

Les Olympiades

Chasse au trésor dans les piscines, parcours sportif sur le sable... Les Olympiades, proposées par la commune et encadrées par les pompiers sauveteurs de la plage de Roch-Kroum, n'ont pas effrayé les quarante participants. Un bon goûter et une récompense attendaient nos jeunes sportifs en herbe.



Fin des panneaux publicitaires sur la commune

La commune a adopté un règlement local de publicité en 2011, accordant des délais aux annonceurs pour entrer dans les normes. Depuis la mise en place de ce règlement, 150 panneaux publicitaires ont été enlevés notamment aux entrées de ville. Depuis le 13 juillet 2015, la loi a évolué et a permis de faire enlever les panneaux publicitaires des annonceurs les plus récalcitrants, en particulier au niveau du port de Blosson (10 panneaux).

Inscriptions listes électorales

Avant le scrutin **des élections régionales des 6 et 13 décembre prochains**, les inscriptions sur les listes électorales sont exceptionnellement ouvertes au niveau national. Les habitants nouvellement installés dans la commune, ceux qui viennent d'avoir 18 ans ou ceux qui n'ont jamais procédé à leur inscription, **ont jusqu'au 30 septembre pour se rendre en mairie** avec un justificatif de domicile et une pièce d'identité.

Rens. Mairie de Roscoff - 02 98 24 43 00

Entretien des pieds de murs sur voie publique

Dans les voies ouvertes à la circulation publique, les propriétaires, professionnels et occupants des immeubles sont tenus chacun au droit de sa façade de désherber les pieds de murs.

Le désherbage doit être réalisé par arrachage ou binage. L'application des produits phytosanitaires est interdite.

Les saletés et déchets collectés lors des opérations de nettoyage doivent être ramassés, compostés ou évacués à la déchetterie. L'abandon de tailles et de mauvaises herbes sur l'espace public est interdit.

Rens. Mairie de Roscoff - 02 98 24 43 00

Transport Penn Ar Bed

Les dépliant horaires du réseau Penn Ar Bed sont en distribution dans tous les points de vente et autocars. Sur la ligne 25, le départ 15h20 de Roscoff par St-Pol-de-Léon assure la liaison jusqu'à Lesneven du lundi au samedi toute l'année. Un départ de Lesneven vers Roscoff par St-Pol-de-Léon est aussi assuré du lundi au vendredi en période scolaire. Le réseau propose des tarifs attractifs pour les étudiants et les actifs.

Plus d'infos : 02 98 90 88 89
ou www.viaoo29.fr

Temps d'activités périscolaires : du nouveau !

Pour cette nouvelle rentrée, les temps d'activités périscolaires sont reconduits. Les élèves de chaque école terminent la classe deux fois par semaine à 15h et pratiquent des activités ludiques et sportives.

Le comité de pilotage composé d'élus, d'agents communaux, des directeurs d'école et des partenaires administratifs (CAF, DDCS, Éducation Nationale) a effectué en juin dernier le bilan des nouveaux rythmes scolaires et plus précisément sur les activités proposées après la classe.

Le bilan est positif même si les animateurs, parents et enseignants s'accordent sur le constat que le rythme est plus intense et fatiguant pour les enfants. Le service enfance-jeunesse qui coordonne les activités a souhaité pour cette nouvelle rentrée mettre en place des activités simples et variées et plébiscitées par les enfants. Au cours de ce premier trimestre, les jeux sportifs, musicaux et de sociétés seront mis à l'honneur. Le dessin, l'art

postal, le ping-pong, la médiation du livre ou encore l'atelier petit reporter sont les nouveautés de cette rentrée. La séance de cinéma sera toujours proposée à chaque trimestre. Treize agents municipaux encadrent ces temps d'activités.



Au programme de cette première séance d'activité de l'année scolaire : jeux de société

Aménagement autour de l'Eglise

A partir du mois d'octobre, la commune va engager l'achèvement du chantier de réaménagement des rues commerçantes (rue Gambetta et rue Réveillère) en réalisant le tour de l'Eglise.



Les travaux autour de l'église débuteront le 12 octobre prochain

Dès le 12 octobre, les travaux d'aménagement autour de l'Eglise débuteront : la jonction entre la rue Réveillère et la rue Edouard Corbière, la rue Louis Pasteur devant l'hôtel de ville, et la fin de la rue Albert de Mun, soit le tour de l'Eglise. Il restera à réaliser par la suite la place de l'église, dans une tranche complémentaire.

A nouveau, des matériaux de qualité comme les pavés et dalles de granit seront utilisés pour valoriser le cœur historique. Les conteneurs à déchets des restaurants et hôtels seront enterrés et la Place Lacaze Duthiers bénéficiera d'un terre plein central paysager propice à la détente.

Le montant total des travaux s'élève à 772 000 € TTC (travaux de voirie, réseaux divers et éclairage public). Le Conseil Municipal a sollicité une subvention du Département, de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) et de la Région au titre de l'Association des Petites Cités de Caractère de Bretagne.

Les travaux débuteront le 12 octobre pour s'achever à la fin du mois de février. Ils seront interrompus pendant les fêtes de fin d'année du 18 décembre 2015 au 4 janvier 2016. Dans la mesure du possible, la circulation sera maintenue autour de l'Eglise.

Roscoff si on sortait ?

Sept-Oct
2015

Toutes les animations sur
www.roscoff.fr

 VilleRoscoff

 @VilleRoscoff

Merc. 16 et 30 septembre

P'tits ateliers créatifs

Bibliothèque Municipale de 15h à 16h
Gratuit sur inscriptions

Rens. 02 98 19 31 27 - bibliotheque.mairie@roscoff.fr

Vendredi 18 Septembre

Dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine, Concert Chorale Mouez Rosko

21h - Église de Roscoff
Participation libre

Rens. Association Mouez Rosko - 06 74 11 54 34

Samedi 19 septembre et Dimanche 20 septembre

Journées Européennes du Patrimoine Roscoff fête son patrimoine : une plongée historique au cœur du 18^{ème} siècle !

- **Marché artisanal et du Terroir**
- **Animations musicales dans les rues, jeux pour les enfants**
- **Ouverture des édifices religieux**
- **Ouverture exceptionnelle du phare, des propriétés, jardins et cours privés**
- **Ouverture de la Maison des Johnnies et de l'oignon de Roscoff**
- **Visites commentées du port, de l'église**
- **Défilé costumé** le samedi à 21h et le dimanche à 16h dans les rues commerçantes
- **Exposition de maquettes à l'Abri du Canot de Sauvetage**
- **Spectacle de feu et feu d'artifice** le samedi soir sur le vieux port
- **Promenades en calèche et en petit train touristique**

Rens. : Office de Tourisme - 02 98 61 12 13
(programme complet à votre disposition)

Samedi 26 septembre

Régate Challenge Comptoir de La Mer

Port de Plaisance
Rens. Yacht Club de Roscoff - Philippe Le Jannou
06 75 39 68 23 - ycroscoff@gmail.com

Samedi 26 septembre et dimanche 27 septembre

La Virade de l'Espoir à Roscoff (pour vaincre la Mucoviscidose)

Le samedi : Visite du Ferry Brittany Ferries « L'Armorique » au port du Blosson à Roscoff.
Attention : Carte Nationale d'identité obligatoire
Horaires d'ouverture au grand public : de 10h à 13h

Possibilité de shopping à bord !
Les boutiques seront ouvertes durant la visite !
Tarif : 5 € / adulte - 3 € / enfant

Le dimanche - Salle Polyvalente Activités à partir de 8h30

- Grand Repas « Terre & Mer » (à partir de midi sur réservation au 07 77 95 37 71)

- Corrida pédestre (course à pied) pour les petits et les grands - tarif : 7 € / adulte - 5 € / enfant

- Randonnées pédestres : 3 circuits : 5, 10 et 20 kms (dernier départ pour le 20 kms à 12h00) - tarif : 5 € / adulte - 3 € / enfant (+ de 12 ans)

- Randonnée motos (200 motos maximum), circuit de 82 kms - tarif : 5 € / casque

Baptêmes de motos, balade en 2 CV, balade en calèche, espace jeux dédié aux enfants, pêche à la ligne, jeux Bretons, lâcher de ballons, petit marché, animations musicales toute la journée, restauration rapide et buvette.

Rens. Facebook - [ViradeRoscoff2015](https://www.facebook.com/ViradeRoscoff2015)

Samedi 3 octobre

Opération Récup'Ferraille

Benne de dépôt sur le parking de la gare de 9h à 17h - Ramassage possible à domicile

Rens. Ecole Ange Gardien - Philippe Renaud
06 32 57 14 68

Samedi 3 octobre

Spectacle de marionnettes en breton

« Roudou Iskis » (les étonnantes traces de pas)
Bibliothèque Municipale de 11h à 11h30
Gratuit

Rens. 02 98 19 31 27 - bibliotheque.mairie@roscoff.fr

Samedi 3 et dimanche 4 octobre

Grande Braderie des Plantes

De 10h à 18h. Accès libre aux plantes.

Rens. Jardin Exotique 02 98 61 29 19

Mardi 6 octobre 2015

Club des lecteurs

Bibliothèque Municipale de 20h à 21h
Gratuit sur inscriptions

Rens. 02 98 19 31 27 - bibliotheque.mairie@roscoff.fr

Samedi 10 et 24 octobre

Régate Challenge Comptoir de la Mer

Port de Plaisance

Rens. Yacht Club de Roscoff - Philippe Le Jannou
06 75 39 68 23 - ycroscoff@gmail.com

Du 15 octobre au 2 novembre

Salon des Arts

Peinture et sculpture - Asso. Art et Culture
Abri du Canot de Sauvetage de 14h à 18h, tous les jours. Entrée Libre

Rens. Art et Culture - G.Lirin : 06 03 10 03 99

Mardi 20 ou 27 octobre

Ta Bibliothèque en Pyjama

Lecture de contes pour les 4-7 ans

Bibliothèque Municipale de 20h à 20h30
Gratuit sur inscriptions

Rens. 02 98 19 31 27 - bibliotheque.mairie@roscoff.fr

Mercredi 21 et 28 octobre

Colorier Autrement

Atelier créatif
Bibliothèque Municipale de 10h30 à 11h30
Gratuit sur inscriptions

Rens. 02 98 19 31 27 - bibliotheque.mairie@roscoff.fr

Danse Bretonne

Reprise des cours de danse bretonne

Mardi 22 septembre à 20h30 à l'Espace
Mathurin Méheut (salle Rannic)

Planning affiché à Méheut - Cotisation : 20 €

Rens. Asso. Ar Boutou Nevez - alain-paoli@orange.fr

Course à pied à Roscoff

Rejoignez les Rosko'Vites !

RDV au parking de la salle polyvalente (entre la salle et les terrains de tennis extérieurs)
Le lundi à 10h, le mercredi à 17h30 et le dimanche à 10h

Rens. Laurent BESCOND - lesroskovites@gmail.com
06 60 91 64 09

Art et Culture

Inscriptions et adhésions aux activités

Jeudi 8 octobre de 16h à 18h30 à l'Espace
Mathurin Méheut (salle Rannic)

Rens. artetculturearoscoff.over-blog.com

Les Virades de l'Espoir
pour vaincre la mucoviscidose

SAMEDI 26 SEPTEMBRE
Visite du ferry
BRITANNY FERRIES L' ARMORIQUE
Au Port du Blosson - Roscoff | 10h00 à 13h00
Carte nationale d'identité ou Passeport obligatoire
Pensez à vous inscrire !
Renseignements et Réservations : 07.77.95.37.71
virade.roscoff.2015@gmail.com

DIMANCHE 27 SEPTEMBRE
RANDONNÉES PÉDESTRES | 5, 10 et 20 kms
CORRIDA PÉDESTRE - Toutes catégories
RANDONNÉE MOTOS 82 kms
" CLUB VIRADE " Enfant
ESPACE BIEN-ÊTRE
PETIT MARCHÉ
LÂCHER DE BALLONS À 17H15
TIRAGE DE LA SOUSCRIPTION VOLONTAIRE À 17H30
NOMBREUSES AUTRES ACTIVITÉS !!!

À partir de 8h30

LE RÊVE D'UN SOUFFLE ROSCOFF 2015
Salle polyvalente Lagadennou

RESTAURATION SUR RESERVATION
Repas « TERRE & MER » | 10 €
Menu Enfant (-12 ans) | 6 €
RESTAURATION RAPIDE
Crêpes, sandwichs, frites...

FEST DEIZ
Sur plancher bois à 14h30
Bagad St Pol Kevrenn Kartell
Joël et Domi Duo
Sonerien Lanhouarne

L'enseignement primaire à Roscoff au 19^e siècle

Les premières écoles communales

Avec le départ des prêtres réfractaires et des congrégations religieuses, l'instruction primaire est bien mal en point au sortir de la Révolution. En 1799, Jacques Cambry dresse un bilan alarmant de l'instruction primaire dans le Finistère : « Je déclare avec franchise, depuis ma tournée dans tant de communes, le mot instituteur est pour moi le synonyme d'ignorant et d'ivrogne [...] Représentants du peuple, organisez l'éducation publique, ou vous assassinez la liberté. »

Qu'en est-il à Roscoff ? Nous avons fort peu de documents d'archives sur l'enseignement dispensé dans notre commune de 1790 à 1832. Au hasard de la correspondance conservée, nous apprenons que Louis Boyer, chirurgien dentiste, « a éduqué gratuitement plusieurs enfants » qu'il a eu « le bonheur de leur procurer une éducation chrétienne et de leur apprendre à bien lire et écrire » (lettre adressée aux officiers municipaux de Roscoff le 10 mars 1790 dans l'espoir d'être indemnisé « égard aux promesses déjà faites pour ses écoles gratuites »). Une délibération de 1832 évoque « des maîtres ambulants qui journallement vont répandre dans les campagnes quelques notions de lecture et de calcul ; cette classe d'instituteurs n'est point à dédaigner [...] il est à désirer que par quelques légères gratifications on veuille bien encourager les deux personnes qui remplissent maintenant cette tâche si difficile ».

À partir de 1820 le budget prévisionnel comporte une ligne de 50 francs pour indemnité de logement à l'instituteur. En 1823, Marc Charles Gras est admis officiellement à exercer à Roscoff. À l'époque aucun diplôme n'est requis, mais il a obtenu son certificat de capacité « en ayant été examiné sur la lecture, l'écriture, l'orthographe et le calcul ainsi que sur les procédés de leur enseignement ».

Quand il déclare la naissance de ses enfants à Roscoff, il est d'abord dit organiste puis « instituteur primaire et organiste » dès 1828. Guizot, nommé Ministre provisoire de l'Instruction publique en 1830, souhaite avoir un état de l'instruction primaire en France. Le Recteur de l'Académie de Rennes adresse

à cet effet un questionnaire à toutes les communes de son ressort par l'intermédiaire des sous-préfets, le 16 novembre 1831. La réponse à ce questionnaire, datée du 13 avril 1832 et signée par le maire Deschamps, et plusieurs délibérations du conseil municipal de 1831 et 1832 nous permettent de dresser un tableau sommaire de l'enseignement à Roscoff :

- Roscoff « a depuis longtemps une école d'enseignement simultané », une délibération du conseil municipal précise que cet enseignement est donné à 54 enfants « dont une quinzaine à charge de la commune ou des habitants ». Nous ignorons dans quel local était dispensé cet enseignement, la commune ne possédant « aucun immeuble, pas même un local destiné aux séances de la mairie ». L'instituteur perçoit, outre son indemnité de logement de 50 francs par an, un dédommagement pour les enfants indigents qui sont scolarisés gratuitement, soit « en tout 122 francs » et la commune « ne peut dépenser au delà de cette somme à moins d'être autorisé à s'imposer extraordinairement ».

- « 150 garçons et 120 filles » sont en âge d'être admis dans les écoles primaires (en 1832, Roscoff compte 3250 habitants). La commune souhaite acheter « une maison d'école où indépendamment du logement de l'instituteur on pourra se ménager une salle propre à recevoir 130 élèves », elle estime à 2 800 francs le prix d'achat mais ne peut prendre à sa charge que la moitié.

- La municipalité souhaiterait que des élèves soient admis gratuitement en versant 10 francs par élève à l'instituteur, mais la commune ne peut seule supporter la dépense et compte sur des aides du gouvernement. Les archives municipales conservent des listes d'enfants indigents susceptibles d'être admis gratuitement, pour les années de 1832 à 1881. 60 pour la rentrée de 1832, soit presque la moitié de l'effectif prévu, uniquement des garçons, des listes moins étoffées pour les années suivantes, par manque de ressources. Ces listes sont précieuses pour une étude sociologique, car elles comportent les noms et prénoms des enfants, leur date de naissance, le nom des parents, leur profession et le quartier où ils habitent. Roscoff se distingue de bien des communes dans son désir de mettre en place un enseignement mutuel : « le conseil reconnaissant à l'unanimité l'avantage inappréciable du mode d'enseignement mutuel ne voit aucune difficulté sérieuse à son introduction dans l'école déjà établie [...] Une somme de six cents francs au moins semblerait nécessaire pour suffire aux dépenses que nécessiteront les changements de la nouvelle méthode. » (Conseil municipal du 30 octobre 1831). L'enseignement simultané pratiqué jusque-là



regroupe les élèves par niveau d'apprentissage. La méthode mutuelle, importée d'Angleterre, repose sur le principe du monitorat : jusqu'à 150 élèves peuvent être réunis dans la même salle, sous la direction d'un seul maître secondé par des moniteurs, élèves plus âgés, relayant les consignes aux plus jeunes. Un matériel spécifique doit être prévu avec des tableaux de lecture et de calcul, par exemple. La thèse de Michel Chalopin sur *L'enseignement mutuel en Bretagne de 1815 à 1850* nous éclaire sur cette méthode, elle est consultable sur Internet.

L'école des garçons

Le maire est chargé par le conseil municipal du 16 septembre 1832 de désigner la maison susceptible de convenir pour ce type d'enseignement. Son choix se porte sur la maison de « M. Adam, propriétaire demeurant à Brest, située au couchant de la grand'place, près le fort de la croix » pour 2 500 francs. Mais la méthode d'enseignement mutuel, discréditée par l'entourage du ministre Guizot, a-t-elle été réellement pratiquée à l'école des garçons de Roscoff ? Une recherche plus approfondie aux archives départementales du Finistère serait nécessaire pour le savoir.

L'école des filles

« Toute commune est tenue, soit par elle-même, soit en se réunissant à une ou plusieurs communes voisines, d'entretenir au moins une école primaire élémentaire », stipule l'article 9 de la nouvelle loi sur l'instruction primaire du 28 juin 1833. Dans la plupart des communes s'ouvre uniquement une école primaire pour les garçons. À Roscoff, dès 1833, la femme de l'instituteur, Madame Euphrosine Gras, a l'autorisation, à son tour, d'enseigner mais nous ignorons dans quels locaux et pour combien d'élèves.

Pendant 40 ans, une seule institutrice assure l'enseignement dans des bâtiments loués. A madame Euphrosine Gras succède Naincie Le Dault, Maria Irène Gras, madame veuve Lavanant en 1867. Le 31 août 1873, le conseil municipal étudie la demande de madame veuve Lavanant qui réclame une adjointe car elle est seule pour 130 élèves. Le conseil évalue la dépense supplémentaire à 450 francs (minimum) pour le traitement et 50 francs comme indemnité de logement pour l'adjointe. Elle obtient satisfaction et c'est sa fille Léopoldine Lavanant qui est nommée adjointe le 1^{er} mars 1874.

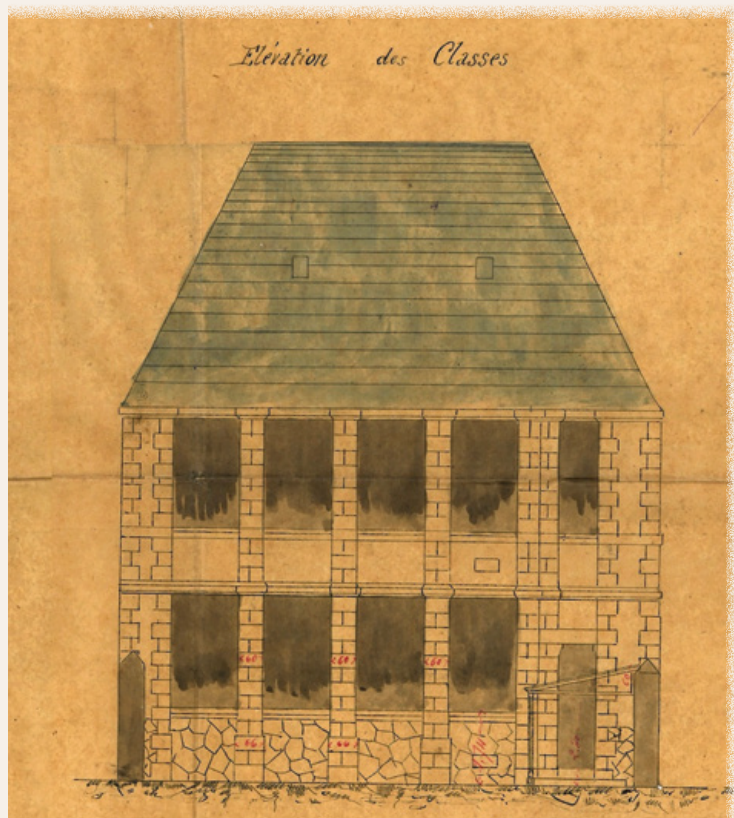


Ancienne école des garçons - Place de l'église

Le bail du local des filles arrivant à expiration en 1876, la municipalité décide d'acheter de nouveaux bâtiments ou d'en faire construire. Le conseil à l'unanimité vote l'acquisition de la maison de Jérôme Prigent et sa femme Barbe Moncus, marchands de légumes, au 6 rue des Poissonniers pour 10 000 francs (achat le 23 novembre 1873). Une nouvelle école est construite dans le jardin sur deux étages pour 196 élèves.

La commune doit faire face à de lourdes charges, en matière d'enseignement en particulier. Aussi les taxes d'octroi sur les boissons qui devaient prendre fin le 31 décembre 1876 sont-elles prorogées pour cinq ans par un vote à l'unanimité le 27 février 1876, le maire ayant rappelé qu'il a fallu acquérir un terrain pour l'école de Santec, louer un bâtiment pour l'école en attendant que s'achèvent les travaux de construction du nouveau bâtiment, prévoir l'entretien de la future salle d'asile. La taxe simple sur les alcools passe de quatre à six francs par hectolitre, le prélèvement par hectolitre de bière baisse toutefois de deux centimes, passant de 1,82 francs à 1,80 francs.

Nathalie Calvez-Duigou et Dany Guillou-Beuzit
(à suivre)



L'école des filles située rue Jules Ferry



L'école des Mogérou aujourd'hui

Le Conseil Municipal Enfants

La ville de Roscoff a toujours eu la volonté d'écouter, de laisser s'exprimer et de faire participer dans la vie locale ses habitants les plus jeunes, c'est pourquoi elle a mis en place, depuis 1997, le Conseil Municipal Enfants. De nouvelles élections auront lieu en novembre prochain.

Pour sa dernière action du mandat, le CME a souhaité réfléchir à la prévention des risques. Après avoir effectué un travail sur les différents types d'accidents et leur prévention, en faisant des recherches, ils ont rencontré le Sergent Corillon, pompier volontaire du SDIS de Saint-Pol-de-Léon. Il a répondu avec précision aux questions des conseillers sur les incendies, les accidents de la route et les risques domestiques, plus fréquents qu'on ne le pense.



Le Sergent Corillon a répondu aux nombreuses questions des conseillers notamment sur sa fonction de sapeur-pompier.

Quelles sont les interventions les plus importantes ?

Sergent Corillon : « La plus grosse part des interventions concerne le SAP (secours à personnes) : 80 % des sorties – 980 sorties ambulances en 2014. »

Pouvez-vous nous parler des incendies ?

SC : « Il y a deux types d'incendies : les feux urbains (feux de maison) et les feux de forêt. Pour les feux urbains, les causes sont multiples : électrique, mauvaise manipulation, chauffage... Les incendies peuvent être également volontaires (maisons, voitures). Pour les feux de forêt, l'origine peut-être naturelle ou volontaire. Dans un incendie, les fumées sont plus dangereuses que les flammes. En cas d'incendie, il est essentiel de réagir vite et bien (d'où l'intérêt des détecteurs de fumée). Si on est surpris par un feu, il faut se mettre à l'abri et contacter le 18 (pompiers). »

Qui d'autre intervient en cas d'accident et pourquoi ?

SC : « Dans un incendie urbain, EDF, GDF, la police ou la gendarmerie, un médecin, un sapeur-pompier, le SMUR... Sur la route, la voie express : la DIR (Direction Interdépartementale des Routes) pour le balisage, la mise en place d'une déviation... Si risque de pollution : une équipe spécialisée. En cas de présence de polluants, les eaux de l'extinction de l'incendie doivent être récupérées et traitées (ex. métaux lourds, capteurs solaires...) ».

Et les accidents domestiques ?

SC : « Ils sont différents selon l'âge, pour les plus âgés ce sont les chutes et pour les enfants, les brûlures. Les appareils de cuisson sont dangereux mais sont de plus en plus sécurisés. Attention au barbecue, il est recommandé d'utiliser l'allumage par charbon sécurisé ou par allume-feu spécifique, il ne faut surtout pas utiliser l'alcool à brûler car ce sont les vapeurs qui s'enflamment au-dessus du charbon. Faire attention à la direction du vent, rien au-dessus du barbecue. Les feux de friteuse sont courants, les gens ne surveillent pas suffisamment ! »

Que faire en cas d'empoisonnement ou d'intoxication alimentaire ?

- Prévenir le 15 ou le 18
- Le centre anti-poison de Rennes est l'un des plus documentés de France. Leur numéro pourra être communiqué par le 15 ou le 18.
- Tenter d'identifier le produit, l'aliment en cause. Conseiller aux autres personnes de rester sur place et de consulter un médecin.
- Malaise ou accident sur la voie publique : appeler le 18 (pompiers), ils possèdent les compétences pour venir en aide aux personnes et le matériel pour sécuriser la zone.
- A l'école ou à la maison : contacter le 15 (SAMU). Si perte de connaissance, il s'agit d'une urgence vitale, signaler au SAMU depuis combien de temps. Si la personne est consciente, lui poser des questions notamment sur ses antécédents. Le médecin du 15 vous guidera.

N'avez-vous pas eu peur pour votre vie ?

SC : « Non, la devise était autrefois « sauver ou périr ». Aujourd'hui, les pompiers travaillent en équipe, sont bien formés et possèdent du matériel performant. Ils prennent peu de risques, sinon ils ne seraient pas efficaces. Il faut repérer les risques pour les contourner et avoir une certaine humilité face au danger. »

Quelles sont vos plus grosses interventions ?

SC : Les feux, c'est parfois très long et nous dépensons beaucoup d'énergie. Les accidents de la route sont très impressionnants. Les secours aux personnes sont aussi difficiles, il faut gérer la détresse des proches notamment en cas de décès. »

A RETENIR

- Prendre conscience, ne pas minimiser les risques « cela n'arrive pas qu'aux autres »
- En cas d'accident, dépasser la zone pour vous garer : les secours baliseront, sécuriseront les abords avant l'accident
- Quel numéro appeler : le 15, le 18 ? Tous ces numéros sont interconnectés
- A partir de quel âge peut-on se former aux 1^{er} secours ? A partir de 10 ans, mais 12 ans serait plutôt conseillé, on peut suivre le PSC 1 d'une durée de 8 heures.
- Informez-vous de la météo sur meteofrance.com
- Plus de prévention = moins de dégâts
- Le feu est un être vivant, il ne faut pas essayer de le découvrir par soi-même, les expériences ont des conséquences parfois très graves
- Le monoxyde de carbone respiré 1 minute provoque une incommodation. A 2 minutes, il entraîne la perte de conscience et puis le décès car il empêche l'oxygène de se fixer sur les cellules.

Cet article a été réalisé par le Conseil Municipal Enfants. Retrouvez l'intégralité de l'intervention sur www.roscoff.fr. Les enfants, dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires (atelier petit reporter), disposeront dorénavant d'un espace dans le Roscoff Infos.

Merci au Conseil Municipal Enfants : Doriane Botton-Amiot, Andréa Cabioch, Agathe Goncalves, Élise Guéguen, Anissa Harrach, Laurine Quemener, Mathieu Torche, Jade-Clémentine Sêit-Guivarch, Sami Amrane, Mélina Cochard, Félix Collen, Yanis Daniélou, Valentin Goarnisson, Youenn Le Roux, Evann Michel, Pierre Morvan.

Infos pratiques

Les services de la mairie

Hôtel de Ville – 6 rue Pasteur
CS 60069 - 29680 Roscoff
Tél. 02 98 24 43 00 – Fax. 02 98 24 43 07
accueil.mairie@roscoff.fr - www.roscoff.fr

Service Accueil – État Civil : 02 98 24 43 00

Service Urbanisme : 02 98 24 43 03

Autres services : 02 98 24 43 00

Services techniques – Allée des Embruns
02 98 61 20 42

Police Municipale – Rue Armand Rousseau
02 98 19 33 74

Centre de Loisirs Kerjoie – Le Laber
02 98 19 32 69

Bibliothèque Municipale – Rue Célestin Séité
02 98 19 31 27

Bureau du Port – Vieux Port - 02 98 69 76 37

Maison des Johnnies et de l'Oignon de Roscoff
48 rue Brizeux - 02 98 61 25 48

Office du Tourisme – Quai d'Auxerre
02 98 61 12 13 - info-roscoff@roscoff-tourisme.com

www.roscoff-tourisme.com

Communauté de Communes du Pays Léonard

29 rue des Carmes - BP 116
29250 Saint-Pol-de-Léon - 02 98 69 10 44
cc@pays-leonard.com - www.pays-leonard.com

Déchets

La déchetterie de Ty Korn à Plougoulm

est ouverte gratuitement aux particuliers des communes de la Communauté de Communes tous les jours sauf le dimanche et le lundi matin de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.
Tél. 08 00 22 05 74

Déchets verts

Une benne est installée à proximité de la salle polyvalente (7 jours /7 et 24h/24). Un conteneur pour les sacs plastiques est positionné à proximité. Merci de bien vouloir trier vos déchets.

Services Techniques - 02 98 61 20 42

Permanence des élus municipaux

Joseph SEITE, Maire

Mardi 15h30 - 17h30
Vendredi 10h00 - 12h00

Daniel HYRIEN, 1^{er} adjoint, en charge des travaux et de l'environnement
Lundi 16h00 - 17h30

Maryvonne BOULCH, adjointe à la jeunesse, aux affaires scolaires et sociales
Mardi 10h00 - 11h30

Gilbert CHAPALAIN, adjoint aux finances, au tourisme, au patrimoine et à la culture
Samedi 10h00 - 11h30

Sylviane VIDIE, adjointe à l'animation et à la vie économique
Lundi 10h00 - 11h30

Patrick RENAULT, adjoint en charge de l'administration générale et à l'urbanisme
Jeudi 14h00 - 16h00

Jean-Pierre ALANORE, conseiller délégué aux affaires maritimes
Jeudi 15h00 - 16h00

Alain CREIGNOU, conseiller délégué aux affaires rurales et aux sports
Samedi 10h30 - 11h30

Maël DE CALAN, conseiller délégué à l'Agenda 21 et à la communication
Vendredi 16h00 - 17h00

Agir et bien vivre à Roscoff



Soutien total aux agriculteurs !

Depuis quelques mois, l'actualité bretonne est dominée par la crise agricole. Cette crise qui touche cette année les producteurs de lait et de porc fait suite à beaucoup d'autres : crise de l'échalote qui a durement frappé nos exploitations légumières l'an passé, faillite de fleurons de notre industrie agroalimentaire en 2012 et 2013, etc. de sorte que c'est toute la filière qui est en réalité menacée. Cette situation nous concerne tous : dans le Finistère, l'agriculture représente près de 20 000 emplois directs et 25 000 emplois indirects (agroalimentaire, services à l'agriculture). Bien plus, ces 45 000 emplois en génèrent des dizaines de milliers d'autres dans le commerce, la

construction ou les services publics. Nous le disons avec gravité : si l'agriculture finistérienne « tombe », c'est toute l'économie départementale qui tombera avec elle. C'est pourquoi nous soutenons les justes revendications des agriculteurs. Que veulent-ils ? Simplement pouvoir vivre de leur travail, et être mieux considérés par une société qui a oublié leur valeur. Que demandent-ils ? Non pas des prix administrés, mais une réduction des charges, des impôts et des réglementations de toutes sortes, leur permettant d'être à nouveau compétitifs face à nos concurrents européens. Dans un monde qui devra bientôt nourrir 9 milliards d'êtres humains, notre agriculture de production a un grand avenir devant elle. Pourvu qu'on la laisse vivre.

Les élus du groupe majoritaire

Roscoff Autrement



Roscoff, établissements de santé

L'association du soin et de la mer a fait depuis fort longtemps de Roscoff la pointe avancée et innovante d'une prise en charge médicale de qualité. Aujourd'hui, ces établissements phares connaissent des évolutions qui inquiètent non seulement les salariés, mais aussi toute la population et l'ensemble des élus municipaux et communautaires.

La maison de retraite Saint Nicolas attend toujours son Directeur depuis plusieurs mois. Le projet de restructuration et de rénovation de l'établissement est également en panne.

Il y a quelques semaines, nous avons appris la décision unilatérale de la direction de la clinique

Kerléna de fermer l'établissement et de transférer les lits sur Brest ou Landerneau. Fermer la clinique Kerléna c'est s'attaquer à un secteur d'emploi que l'on croyait pérenne, qui a participé localement depuis un siècle au développement économique de la cité. Cet établissement historique situé au coeur de la ville ne peut devenir une coquille vide.

Cette évolution du pôle santé représente une perte importante, en tout premier lieu pour les salariés directement impactés à l'heure où l'emploi est le souci numéro un de nos concitoyens mais aussi pour le tissu économique local.

A.M. DENIEUL,

B. NOBLOT,

M. AUTRET,

E. COUCHOURON

<https://roscoffautrement.wordpress.com/>

Roscoff à gauche toute



Travaux sur la place de l'église

Je vais profiter de cette tribune pour vous faire part de mon sentiment sur les travaux qui devraient démarrer bientôt autour de l'église. Le conseil municipal du 29 juillet 2015 a voté l'attribution des marchés de travaux pour la somme de 800,000 euros. Il y a eu une voix contre. La mienne. Je suis encore en train de chercher l'intérêt de cette dépense. Pour moi, si ce n'est pas cassé, ça ne sert à rien de réparer. Or la place de l'église est tout à fait fonctionnelle.

L'attraction à cet endroit est bien sûr l'église elle-même, et la mairie, mais cette place n'est pas un lieu de vie de Roscoff. Il n'y a là aucun café, aucune terrasse dont les travaux pourraient augmenter la fréquentation. A mon sens, l'argent public doit être utilisé pour améliorer la vie des habitants (même si les intérêts de chacun ne sont pas les mêmes). De mon point de vue, des travaux pour améliorer l'accessibilité de la mairie, des dépenses ayant pour but d'attirer de nouveaux habitants permanents pour la commune, de nouveaux emplois, seraient utiles. Les travaux autour de l'église ne le sont pas.

Stéphane AUDIC

<http://roscoffagauchetoute.blogspot.fr>

Alexandre Tranchant et Pierrig de Kerdrel

Graines de champions

À Quiberon, lors du championnat de France minimes (4 au 9 juillet derniers), Alexandre Tranchant et Pierrig de Kerdrel, jeunes roscovites, ont été sacrés champions de France minimes en RS Feva, un petit dériveur de 4 m sur lequel s'entraînent les espoirs locaux. Portraits croisés de nos deux sportifs.



Voile : Alexandre et Pierrig montent sur la 1^{ère} marche du podium et deviennent Champions de France Minimes.

En juillet dernier, Alexandre Tranchant et Pierrig de Kerdrel ont remporté le titre de champions de France Minimes 2015 Dériveur Double Open (RS Feva) à Quiberon. Une belle victoire pour ces deux jeunes régatiers, âgés de 13 ans, qui s'entraînent à Roscoff et Saint-Pol-de-Léon depuis leur plus jeune âge.

Associés depuis deux ans, ils participaient pour la seconde fois à ce championnat. Et pour obtenir ce titre, il a fallu avoir les nerfs solides ! « Nous avons terminé la finale de la course par élimination avec un duel type Match Racing (un contre un) qui avait mal débuté. Cette dernière manche était très stressante, on a pris une pénalité et on a dû réparer en effectuant un 360. On était à 30 mètres d'eux et on a réussi à les rattraper ! », explique Pierrig. « L'année dernière, on avait fait 11^{ème}, alors on est content de notre victoire, on a rempli notre objectif » ajoute Alexandre.

Une passion née à Roscoff

C'est à l'âge de huit ans que nos deux jeunes champions ont débuté la voile. Tous deux scolarisés à l'École Moguerou, c'est l'activité voile scolaire (proposée dans les deux écoles de Roscoff) qui leur permet de découvrir ce sport. « On faisait de l'optimist, dès le début j'ai

adoré être sur l'eau » explique Alexandre. Pierrig, quant à lui, a toujours navigué en famille sur un Muscadet. Il a découvert l'autonomie en bateau lors de la voile scolaire. C'est tout naturellement que les deux adolescents ont poursuivi la voile, par passion, toujours au Centre Nautique de Roscoff mais également à Saint-Pol-de-Léon. « Nous sommes en moyenne sur l'eau trois heures par semaine dans le coin (quand d'autres effectuent le triple) et nous participons à des régates le week-end » explique Alexandre. « Pour ce championnat, nous nous sommes peu entraînés mais nous avons eu la chance d'effectuer quelques jours avant la course, plusieurs exercices avec Nicolas Le Berre (Vice-Champion du Monde en 470 en 2013). Grâce à lui, nous avons notamment appris à progresser sur nos départs et c'est ce qui nous a permis de gagner ce championnat » explique Pierrig.

Le plaisir d'être sur l'eau

Alexandre et Pierrig ne recherchent ni la gloire, ni les titres. C'est le plaisir d'être sur l'eau qui prime. Pour le titre de Champion de France minimes, ils ont reçu une médaille et un paquet de biscuits...là où d'autres auraient été déçus, eux étaient ravis « cela tombait bien, on avait faim ! » raconte Pierrig, petit sourire aux lèvres.

Voilà maintenant deux ans que nos deux complices courent ensemble, un binôme qui fonctionne bien. « La voile associe technique, stratégie et rapidité. Nous nous faisons mutuellement confiance et quand l'un prend une décision, l'autre suit » explique Alexandre.

Prochain objectif : participer au Championnat de France à Martigues en août 2016. « Nous passons en 420, un dériveur double plus technique et nos entraînements se dérouleront dorénavant sur Brest » explique Pierrig.

Nos deux complices ne pratiquent pas que la voile : kayak, surf, planche à voile, basket, skate, trottinette, ski... font également partie de leurs loisirs. Et quand on parle avenir, l'étonnement se lit sur leurs visages...«Peut-être sport études ou architecture navale parce que j'aime bien bricoler... » souffle Pierrig. Quant à Alexandre « Je ne sais pas encore quel métier j'aimerais faire plus tard. Pour le moment ce que j'aimerais, c'est participer à un championnat international pour voir comment ils naviguent à l'étranger ».

Ces deux jeunes à l'avenir prometteur sont peut-être les futurs ambassadeurs* de la voile dans la Baie de Morlaix...

*Armel Le Cléac'h, Damien Cloarec, Bruno Jourden, Jérémie Beyou ...